Instances citoyennes



LES COMITÉS PARTICIPATIFS

Les comités participatifs visent à associer les citoyens à la réflexion sur différents thèmes.
Ils ont pour ambitions de permettre aux membres de...



LE CONSEIL DE LA JEUNESSE

La ville d'Herbignac souhaite impliquer les jeunes dans la réflexion des actions mis en place sur la commune. Elle souhaite mobiliser les jeunes sur...

LE CONSEIL DES SAGES

La retraite n'équivaut pas au retrait de la vie citoyenne...

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01